

EXPRESS

LE QUARTIER LATIN

NUMÉRO 7

MONTREAL 6 DÉCEMBRE 1968

exposé sur le Biafra

Professeur Bernard Charles "professeur à l'U.M. département des études Africaines."

Pour le gouvernement de Lagos il s'agit de défendre la souveraineté nationale dans les limites territoriales. Pour les Biafrais il s'agit pour eux d'affirmer et de faire reconnaître leurs droits à disposer d'eux-mêmes, leur indépendance. Seulement l'erreur peut être sur le plan politique des dirigeants de Lagos et d'un bon nombre d'états africains, c'est de ne pas voir que dans le cas de l'Afrique, la souveraineté nationale dans les limites territoriales ne signifie pas la même chose que les limites territoriales en Europe. Pourquoi? Parce que les frontières dans lesquelles ils veulent maintenir leur souveraineté nationale sont des frontières purement artificielles dérivées de la colonisation et ne sont justifiées uniquement que par le droit colonial où issues de la colonisation. Autrement dit, dans le cas de la Fédération du Nigéria, il s'agit là d'une entité qui n'existe que depuis disons une cinquantaine d'années de part la volonté des colonisateurs sans que dans l'histoire de ces peuples africains il y eut quoi que ce soit de semblable. Seulement les chefs d'Etat africains ont l'impression, enfin plus que l'impression... c'est qu'ils voulaient remettre en cause ces frontières là, mais pour faire droit à des revendications légitimes, à ce moment-là pour eux, ils risqueraient de se faire mettre en accusation, de liquider les nouveaux états africains. Et cela même peut-être à mieux comprendre la position des autres états africains. Il n'y en a parmi eux que quelques uns à avoir reconnu aux Biafrais le droit d'exister en tant qu'Etat, Etat indépendant, et la plupart des autres Etats africains qui refusent de les reconnaître. Et parmi ceux qui re-

fusent aux Biafrais la possibilité de régir leur propre gouvernement, il y a ceux des gouvernements les plus révolutionnaires d'Afrique "Algérie" "Mali". Ces gouvernements révolutionnaires sont comme obsédés par le précédent du Katanga. Mais ils ne voient pas que dans le cas du Biafra, la situation est totalement différente. Dans le cas du Katanga, il s'agit effectivement d'une cession déclenchée à l'instigation disons d'européens ou d'autres puissances, alors qu'on ne pouvait pas parler à ce moment-là de peuple katangais décidant vraiment de se séparer du Congo. Alors que dans le cas du Biafra, si le peuple a proclamé l'indépendance du Biafra, c'est sous la pression non seulement de la plus part des cadres Biafrais mais de la population. Il y a aussi la crainte pour ces gouvernements révolutionnaires de voir se produire dans leur propre état ce qui arrive au Nigéria. Seuls 4 Etats appuient le Biafra. Ils l'ont fait sans doute pour des raisons humanitaires mais aussi parce qu'ils sont peut-être moins sensibles à la crainte de répercussions chez eux, dans la mesure où dans leur territoire il n'y aurait pas de groupes ethniques d'une importance aussi grande capable de remettre en cause l'unité nationale fraîchement acquise. Constatons finalement en général que pour les Etats Africains il y a une "paralyse". Certains Etats sont prêts sur le plan humanitaire à lui offrir une aide considérable mais qui, sur le plan politique ont les mains liées. Paralyse de l'O.U.A. Mais il y a aussi l'attitude des Grandes puissances. Pour la Grande Bretagne son attitude paraît assez irrationnelle, par bien des aspects. Pourquoi? Parce qu'elle une attitude qui est presque en contradiction avec d'autres cas assez semblables, par exemple le cas de la Rhodésie. En Rhodésie, la Grande-Bretagne s'est refusée à intervenir par la force pour

que la majorité africaine accède au pouvoir. Elle s'y est refusée énergiquement malgré la pression des Etats Africains. Par contre dans le cas du Nigéria, la Grande Bretagne est intervenue. Sans doute elle n'a pas envoyé de troupes mais elle a envoyé des armes (en quantité suffisante) pour permettre à Lagos de renverser une situation militaire qui pendant au moins une année lui était défavorable puisque les Biafrais s'étaient avancés et menaçaient singulièrement le régime de Lagos. Pourquoi le fait-elle? J'avoue ne pas être en mesure de répondre. Bien sûr il peut y avoir les intérêts économiques de la Grande Bretagne au Nigéria et au Biafra. Seulement rien jusqu'à présent dans l'attitude des dirigeants Biafrais ne mettait en cause les intérêts économiques de la Grande Bretagne. Autrement dit la Grande Bretagne aurait très bien pu adopter vis-à-vis du Nigéria l'opposition qu'elle avait adoptée vis-à-vis de la Fédération d'Afrique lorsque par exemple elle a accédé au désir du Malawi, de la Rhodésie du nord, etc... de rompre une espèce de Fédération qui avait été instituée sous son égide. A cela il peut aussi y avoir des raisons sentimentales dans la mesure où le Nigéria était pour la Grande Bretagne la colonie modèle. Pour l'URSS, et bien ça été un petit peu de l'étonnement de beaucoup de voir qu'elle intervenait activement pour soutenir le gouvernement de Lagos en lui fournissant des avions ou des armes. Pour quelles raisons? On ne peut pas invoquer des raisons idéologiques car le régime de Lagos n'est pas orienté a priori vers la gauche; peut-être la volonté de prendre pied dans une région qui leur était fermée jusque là; peut-être aussi un jugement sur les possibilités du Biafra de devenir indépendant ou non et donc à ce moment-là de miser sur celui qui l'emportera et par là d'obtenir un certain nombre d'intérêts politiques et

économiques. Les autres puissances la France ou d'autres états ne sont allés qu'à mi-chemin. Quant à l'attitude de la France elle me paraît assez facile dans la mesu-

re où elle ne va pas jusqu'au bout de sa logique. Elle admet d'une part que les biaux ont droit à l'autodétermination. Or la conséquence logique de cette

attitude impliquerait qu'une action envers les organismes internationaux soit faite. La France ne va pas jusque là. Il semble qu'elle ne veut pas s'engager trop loin et trop tôt.

NOUS NOUS RAPPELONS ST-LEONARD!

La population québécoise sera-t-elle trahie par un gouvernement qui se dit nationaliste?

Plusieurs groupes de citoyens québécois ont dû, depuis quelques années, exprimer avec fermeté leur désir de voir leurs écoles continuer à dispenser un enseignement en français. St-Léonard en est le cas le plus typique et d'autres groupes doivent encore se préparer à une lutte semblable.

Notre minorité anglophone ne s'est, jusqu'à maintenant, nullement préoccupée de ses "droits" toujours servilement protégés par notre élite qui se garantissait ainsi le pouvoir qui leur était concédé. Elle commence cependant à s'inquiéter de la fermeté avec laquelle ces colonisés veulent défendre le "privilège" d'un Québec en français. Une élection se présente. "REMEMBER ST-LEONARD". Un premier ministre expéditif et bienveillant prépare fébrilement, à l'insu même de ses députés, un projet de loi qui garantit: 1- A la minorité anglophone le droit de ne rien comprendre au français au Québec; 2- aux immigrants d'autres origines ethniques le droit de s'intégrer à la minorité; 3- Enfin une proportion toujours grandissante de francophones sont conduits peu à peu à s'angliciser eux-mêmes.

M. Bertrand nous étonne à plus d'un point de vue. Comment peut-il se préparer à présenter un tel projet de loi en consultant à peine son cabinet? Pourquoi veut-il encore démontrer l'asservissement de nos dirigeants à la minorité possédante

d'un Québec qu'elle tolère à contrecœur? Pourquoi tel ministre ou député, fier de proclamer le droit inaliénable du français antérieurement, reste-t-il muet dans les circonstances?

Est-il possible d'en arriver à l'usage du français comme langue de travail au Québec tant que notre double système d'éducation continuera à éduquer des unilingues anglophones?

Nos universités ne peuvent accueillir tous les jeunes québécois qui désirent y entrer. Nous entretenons pourtant à grands frais 3 universités anglophones. 75% des diplômés de l'une d'elle travaillent hors du Québec. 30% de ses étudiants sont étrangers au Québec; proportion que n'ont pas atteintes les universités les plus renommées à travers le monde.

Il nous semble inacceptable qu'un bill protégeant définitivement de tels privilèges soit présenté par un gouvernement québécois et voté par une assemblée "nationale". Nous ne pouvons nous payer le luxe d'une loi autorisant des réalisations comme nous le suggère le récent rapport Pagé pour l'ensemble du Québec comme pour Montréal.

C'est avec un sentiment d'urgence que nous joignons nos voix à celles déjà exprimées pour empêcher que soit consacrée une assimilation certaine et rapide de la nation québécoise.

L'exécutif de l'ageum.

SIMON FRASER UNIVERSITY: Colombie-Britannique: Les étudiants de Simon Fraser University ont occupé les locaux de l'administration de leur

université pour faire pression sur l'administration qui refusait tout dialogue. Les demandes des étudiants étaient les suivantes: 1- Promotion par matières et reconnaissance des crédits à l'intérieur du système d'éducation de la Colombie-Britannique. 2- La parité sur le comité des admissions. 3- La libre disposition des fichiers de l'administration. 4- Augmentation des subventions aux établissements post-secondaires. L'administration a répondu sauvagement à l'occupation par l'intervention de sept camions à incendie et une forte escouade de policiers qui ont expulsé les occupants des lieux.

L'ASSOCIATION DES EMPLOYES NON-ENSEIGNANTS de l'Université de Montréal, désire annoncer à la communauté universitaire la formation du Comité exécutif de son Conseil d'administration pour l'année 1968-69.

Monsieur Roch DesRochers, adjoint au directeur, Laboratoire de Physique Nucléaire est président. Les deux vice-présidents sont mademoiselle Renée Contant, du département de psychiatrie de la Faculté de Médecine, et monsieur Gérard Giguère, directeur du Service de la Polycopie. Mademoiselle Lucille Roy, adjoint-administratif au Département d'informatique est secrétaire, et monsieur Pierre Guertin, du Service des achats, est trésorier.

Roch DesRochers, président.

COMMUNIQUÉS

Deux étudiantes seront à la recherche d'un "lift" vers le 20 décembre pour le Témiscamingue (sinon, accepteraient pour l'Abitibi). S.V.P. Communiquez avec Pauline ou Huguette à 342-5537.

Conférence sur le Nigeria par Sir A. Ena Horo, représentant du gouvernement nigérien à Sir Georges William University.

Heure: 20.00

Date: Vendredi, le 6 décembre.

Endroit: Henry S. Hall ch. 937

Volkswagen 1965 de luxe à vendre. Pour informations, s'adresser à Mlle Gauthier. Jour: 343-6223
Soir: 276-8611

HOCKEY: Résultats de la joute de lundi 2 déc.

Carabins junior vs St-Laurent
7 5

Joutes à venir cette semaine:

BASKETBALL: vendredi, 6 déc.:
Carabins vs Ottawa à 20h15 au Collège Brébeuf.

HOCKEY: vendredi, 6 déc.:
Carabins senior vs U. d'Ottawa à 20h.

GYMNASTIQUE: samedi, 7 déc.:
rencontre provinciale à Sherbrooke pour la coupe du Québec.

LE QUARTIER LATIN EXPRESS

PRODUCTION DE L'OFFICE D'INFORMATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Rédacteur en chef: Claude Bertrand

Chef des nouvelles: Ghislain Hallé

Conception graphique: André Gladu

Photographe: Mario Caron Gaulin

Secrétaire: Francine Rossi

Imprimeur: Imprimerie St-Joseph

Publicité: Georges Lefebvre

Bureaux: 2222, Edouard-Montpetit Centre Social, local 707, Montréal.

Service des Nouvelles: 739-4291

Publicité: 739-4777

Quartier Latin Express: 739-2733



La 50 ...